

focus 2/11

Avril

Sans les villes et les communes, pas de culture!

Selon certains, les collectivités publiques n'ont pas à intervenir dans le domaine culturel; la «bonne» culture est une affaire d'amateurs et de passionnés bénévoles; l'économie privée peut prendre le relais de l'Etat si besoin est. Si je souscrivais à ces propos, mon article s'arrêterait là.

Mais le fait est que la culture n'est pas un domaine comme les autres; la seule loi de l'offre et de la demande est un poison pour l'art et pour le public. Si l'on demandait à une institution culturelle ou à une compagnie de théâtre d'être rentables, cela signifierait que le coût d'accès à la culture deviendrait prohibitif pour l'immense majorité de la population.

C'est pourquoi l'investissement des villes et des communes suisses est vital pour une culture la plus diverse possible et accessible au plus grand nombre. Les artistes ont besoin de cet engagement public, avoir à leurs côtés des collectivités qui garantissent leur libre expression, dans la forme et dans le contenu. Ils ont également besoin d'argent pour disposer de moyens de création: un décor est onéreux, les éclairagistes doivent être rémunérés et les musiciens mangent.

Les villes et les communes sont la pierre angulaire du système suisse de soutien à la culture. Les cantons et la Confédération jouent un rôle subsidiaire dans le domaine culturel, important certes, mais pas majoritaire. L'impulsion vient des villes. En tant qu'artiste et en

tant que responsable d'une institution théâtrale, j'adhère à la pertinence de cette prérogative urbaine. Je crois à la Cité, au sens grec du terme, car elle véhicule les valeurs de démocratie et de libre expression, cruciales pour l'existence d'une culture de qualité.



Pour une ville, la culture contribue également de manière décisive à sa qualité de vie et à son attractivité touristique et économique.

Axer sa communication sur la culture a contribué à faire de Liverpool et de Bilbao deux destinations mondialement reconnues. Les villes suisses, qui investissent des moyens importants dans le secteur culturel, auraient tout à gagner à affermir de façon encore plus manifeste leur positionnement culturel. Ainsi, la ville de Bâle, avec son excellent slogan «culture unlimited», fait un peu figure de pionnier dans le paysage helvétique.

Pour ma part, c'est grâce aux villes de Genève et de Monthey que j'ai pu mettre en scène des spectacles, diriger un théâtre et sensibiliser les jeunes à ces activités dans des conditions optimales et au service, je l'espère, de ces collectivités. Alors permettez-moi d'affirmer par la négative ce que je crois vrai en Suisse et dans le monde: sans les villes et les communes, pas de culture!

Lorenzo Malaguerra
Directeur du Théâtre du Crochetan et
chef du service culturel de la Ville de Monthey

Chère lectrice, cher lecteur,

La nouvelle Loi sur l'encouragement de la culture a été adoptée fin 2009 par les Chambres fédérales. Elle doit entrer en vigueur au début de l'année prochaine. D'ici là, les Chambres auront à se prononcer sur le Message sur la culture proposé par le Conseil fédéral.

Cet engagement important de la Confédération ne doit pas faire oublier que ce sont les villes et les communes qui sont les principales pourvoyeuses de fonds dans l'encouragement de la culture. C'est ce que révèle une statistique jusqu'ici inédite présentée dans ce nouveau «focus». Les villes et les communes demandent donc à être intégrées aux travaux de politique culturelle de la Confédération.

La rédaction de «focus»



Sommaire

Sans les villes et les communes, pas de culture	1
«Le musée de Bellpark de Kriens a un rayonnement national»	2
Le rôle essentiel des centres urbains pour le financement de la culture	3
Session de printemps, consultations	4
Conférence des villes pour la mobilité, Suisse public, Veyrier nouveau membre	5
Agenda	6

«Le Musée im Bellpark de Kriens a un rayonnement national»

Helene Meyer-Jenni, syndique de Kriens, dans la banlieue de Lucerne



Kriens, 24^e plus grande localité de Suisse, est une commune d'agglomération typique, à la périphérie de la ville de Lucerne. Qu'est-ce qui la caractérise?

Kriens est une localité à l'identité forte, sûre d'elle-même. Elle unit la ville et la campagne: vous y trouvez autant des quartiers densément peuplés et multiculturels, qui touchent les quartiers urbains de Lucerne et de Horw, que des régions rurales, presque alpines, au pied du Pilatus. Kriens a des caractéristiques de village, avec une intense vie associative, même si, depuis 50 ans, nous avons le statut de ville.

Littau et Lucerne ont récemment fusionné. Serait-ce aussi une option pour Kriens?

La discussion sur la meilleure façon de se positionner en tant que région forte, pour Lucerne et les communes environnantes, ne date pas d'hier. Quatre communes – Kriens, Ebikon, Emmen et Adligenswil – ont signé, en été 2009, le projet «Région urbaine forte – phase d'éclaircissement», avec la ville et le canton de Lucerne. Nous cherchons à trouver la meilleure façon de travailler ensemble, dans les domaines de l'aménagement du territoire, du trafic, des questions sociales ou de la formation, car suivre une voie solitaire ne permet pas d'atteindre nos objectifs. Nous sommes en train de voir s'il faut passer par une fusion ou une coopération accrue. Les résultats sont encore très incertains.

Une commune comme Kriens peut-elle avoir une politique culturelle propre?

Dans un cadre communal, oui. Nous soutenons par exemple la culture associative, qui entretient les coutumes. Ce sont des associations musicales, théâtrales, des chœurs ou des corporations. Nous apportons une aide qui se veut avant tout subsidiaire: la commune met des locaux à disposition ou propose son soutien pour des idées.

Quel est votre budget?

Cette année, pour la promotion culturelle au sens strict, nous disposons de quelque 160'000 francs, mais d'environ 1 million de francs au total, y compris le musée et la bibliothèque.

Dans quels domaines Kriens peut-elle faire preuve d'inventivité?

L'institution la plus connue de notre ville est le Musée im Bellpark, qui fête son 20^e anniversaire cette année. Le musée entretient des archives sur l'histoire de la commune. Ces documents permettent de connaître le développement de Kriens, du village qu'il était à la commune d'agglomération actuelle. Le Musée compte aussi une collection de dessins suisses. Le rayonnement de cette institution est régional et national. Des expositions ont déjà été reprises à l'étranger. La commune lui octroie 300'000 francs. Nous finançons aussi la bibliothèque publique à hauteur de 400'000 francs.

Beaucoup d'habitants de Kriens profitent de l'offre culturelle de Lucerne. Comment votre ville participe-t-elle aux dépenses de votre capitale?

Nous ne versons plus de paiements directs. La mise en œuvre de la nouvelle péréquation des finances et des charges dans le canton prévoit que la ville de Lucerne, parfois avec le canton, soient dédommées pour leurs grandes institutions culturelles. Les communes d'agglomération de leur côté financent un fonds qui soutient les institutions et les projets plus petits mais importants pour la région.

Le Conseil fédéral vient d'adopter son message sur la culture. Qu'en attendez-vous?

Nous saluons l'élimination des doublons. Il nous importe aussi que le principe «celui qui commande paye» soit appliqué dans la majorité des cas. Nous nous opposons à des transferts de charges et nous voulons avoir notre mot de dire dans les projets que nous soutenons financièrement.

A quoi ressemblera Kriens dans 20 ans?

Kriens sera un lieu de vie attractif et dynamique, dont les habitants pourront travailler, habiter et pratiquer leurs activités de temps libre au même endroit. Comme notre ville n'a pratiquement plus de réserves de terrains pour créer de l'habitat et que nous ne voulons pas créer de nouvelles zones à bâtir, nous aurons à nous densifier vers l'intérieur. Finalement, Kriens, espérons-le, sera bien mieux raccordée aux transports qu'aujourd'hui et disposera enfin d'un raccordement ferroviaire.

Helene Meyer-Jenni, syndique de Kriens

La socialiste Helene Meyer-Jenni (49 ans) siège depuis 2000 à l'exécutif de la ville de Kriens, commune de 26'000 habitants. Elle a accédé à la mairie en septembre 2004. Infirmière diplômée et conseillère en psychologie, elle est mariée et mère de deux enfants adultes.

Le rôle essentiel des centres urbains pour le financement de la culture

Stéphanie Torche, Dr. rer. pol., collaboratrice scientifique de l'Office fédéral de la statistique (OFS)

Le financement de la culture est surtout, en Suisse, l'affaire des communes. En 2007, elles ont contribué pour près de la moitié aux 2,24 milliards de francs alloués par les institutions publiques à l'encouragement de la culture. Les communes qui ont des fonctions de centre sont encore plus essentielles: elles représentent trois quarts des dépenses culturelles des communes.

En Suisse, le financement de l'encouragement public de la culture obéit à un schéma immuable depuis des décennies: les communes payent davantage que les cantons, qui payent davantage que la Confédération. Même en 2001, année où la Confédération s'est fortement engagée pour l'Expo 2002, la majorité des dépenses culturelles publiques sont restées le fait des communes.

En 2007, les communes ont dépensé 1,17 milliard de francs pour la culture. De ce montant, 589 millions ont été attribués par les cinq grands centres que sont Zurich, Bâle, Genève, Berne et Lausanne. Les 22 communes de centre de taille moyenne ont de leur côté versé 235 millions de francs. Les 42 plus petits centres ont payé 67 millions de francs. Le montant global des communes-centres atteint donc trois quarts des dépenses totales. Celles-ci sont également au-dessus de la moyenne si l'on considère les dépenses par habitant. Quant aux dépenses culturelles des 2600 communes sans fonction de centre, elles ont dépensé 274 millions de francs en 2007.

Statistique pour le financement de la culture

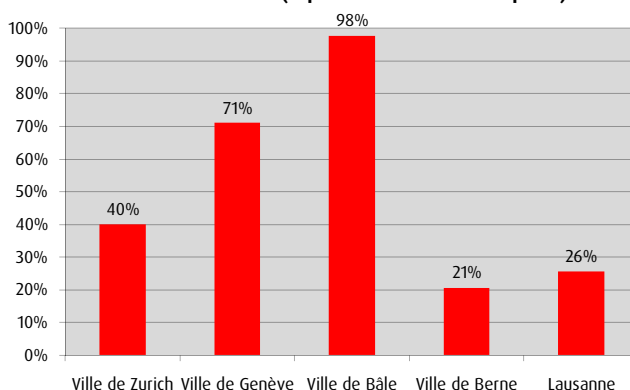
Après l'adoption par les Chambres fédérales, en décembre 2009, de la nouvelle Loi sur l'encouragement de la culture, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a reçu le mandat d'actualiser les statistiques sur le financement de la culture. L'étude «Dépenses publiques en faveur de la culture 1990-2007. Contributions de la Confédération, des cantons et des communes» a paru en été 2010. Elle a permis de combler les lacunes statistiques qui subsistaient depuis 2002.

Les chiffres présentés dans cet article se basent sur les données de l'administration fédérale des finances. Toutes les données des villes pour 2008 ne sont pas disponibles. C'est pourquoi l'année 2007 a été choisie.

La place particulière des cinq «pôles culturels»

Des 589 millions dépensés par les grands centres en 2007 pour l'encouragement de la culture, 218 millions proviennent de Genève. Les villes de Zurich et de Bâle ont chacune dépensé environ 145 millions de francs, Lausanne 45 millions et Berne 36 millions.

Part des dépenses culturelles des grands centres dans les dépenses culturelles totales de leur canton (dépenses communales comprises)



Comparaison n'est pourtant pas forcément raison, car les structures de financement des villes diffèrent les unes des autres. Ainsi, l'Opéra de la ville de Zurich est massivement soutenu par le canton de Zurich. A Genève, une convention entre le canton et les communes pose par écrit le rôle de la ville de Genève dans l'encouragement de la culture. A d'autres endroits, par exemple dans le canton de Berne, les communes se sont réunies pour l'encouragement à la culture, par exemple dans le cadre de conférences régionales ou d'associations de communes et participent financièrement, de cette manière, à l'offre culturelle des villes-centres.

Une autre manière de peser le poids des grandes villes dans ce domaine est de mettre en relation leurs dépenses avec toutes les dépenses culturelles du canton, y compris celles des communes. Selon ce

calcul, la ville de Zurich supporte 40% des dépenses culturelles du canton de Zurich, la ville de Genève 71%, Berne 21% et Lausanne 26%. Bâle atteint la valeur record de 98% pour le canton de Bâle-Ville (qui ne compte que trois communes).

L'importance des villes-centres de taille moyenne est également cruciale pour la culture: Lucerne verse 40 millions de francs (toujours selon les chiffres 2007), Winterthour 35 millions de francs, Lugano 23 millions, St-Gall 16 millions.

Proportionnellement aux dépenses totales de leur canton, la ville de Lucerne assume 46% des dépenses culturelles, Winterthour 10%, Lugano 30% et St-Gall 21%.

Théâtre, concerts et musées: les plus soutenus

Si la Confédération aide principalement les mass-médias (y compris l'encouragement du cinéma) et les cantons la protection

du patrimoine, les communes accordent la priorité aux théâtres, aux concerts et aux musées. «Théâtre et concerts» représentent ainsi 43% des budgets culturels des grandes villes-centres et les musées 28%. Ces chiffres sont respectivement de 38% et de 25% dans les centres de taille moyenne.

Stéphanie Torche



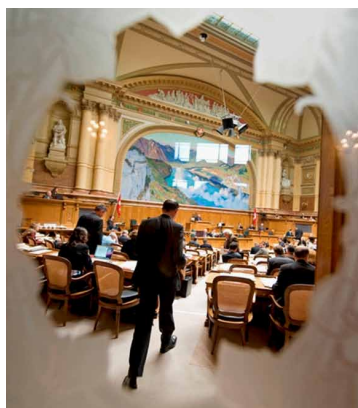
Stéphanie Torche, Dr. rer. pol., collaboratrice scientifique de l'Office fédéral de la statistique (OFS), est responsable de la statistique sur le financement de la culture depuis 2010.

Retour sur la session de printemps

La session de mars des Chambres fédérales s'est penchée sur la péréquation financière, sur les micro-polluants, la révision de l'AI et divers thèmes de politique énergétique et climatique. Ce sont tous des dossiers importants pour l'Union des villes suisses.

Le Conseil national reconnaît les charges particulières des villes

Le Conseil national devait se prononcer sur les 112 millions de francs supplémentaires que le Conseil fédéral met à disposition des fonds de la péréquation financière. La Chambre du peuple a accepté d'allouer l'entier de cette somme au fonds de compensation des charges socio-démographiques, comme le demande l'Union des villes suisses, et, ainsi, de reconnaître la disproportion existant actuellement dans la compensation des charges excessives des villes et des régions. Mi-janvier, l'UVS avait présenté deux études scientifiques documentant les charges nettes des villes: les villes-centres ont des charges nettes qui sont 39% plus élevées que celles des petites communes. L'Union des villes suisses demande une compensation équitable de ces charges, mais ne remet pas en question, au contraire, la compensation des ressources ni la péréquation financière. Pour l'UVS, ce sont des instruments importants pour la cohésion nationale.



Principe du pollueur-payeur pour le financement du filtrage des micro-polluants

Le Conseil national a approuvé à une large majorité le principe d'un financement des agrandissements des stations d'épuration pour l'élimination des micro-polluants qui respecte le principe de pollueur-payeur. Le Parlement a ainsi répondu positivement à une revendication centrale de l'organisation spécialisée Infrastructures communales et des associations communales. La Confédération doit désormais élaborer un projet concret en collaboration avec les milieux concernés.

Adoption de la première partie de la 6e révision de l'AI

Les Chambres ont adopté cette première partie de la révision. Les rentes AI accordées après des accidents dits du «coup du lapin» seront systématiquement vérifiées. En revanche, le Parlement a

renoncé à une liste de maladies qui conduirait à un contrôle obligatoire des rentes. La révision prévoit des économies de quelque 500 millions de francs par année dans l'assurance-invalidité.

Initiative «offroader» et énergie

Le Parlement s'est aussi mis d'accord sur un contre-projet indirect à l'initiative dite «offroader». Au lieu d'interdire les voitures émettant plus de 250 grammes de CO₂, comme le

demande le texte populaire, le contre-projet prévoit que les nouvelles voitures admises jusqu'en 2015 n'émettent pas plus de 130 grammes en moyenne. Si cet objectif n'est pas respecté, les producteurs et les importateurs automobiles devront passer à la caisse.

Le Parlement ne veut, pour l'heure, rien changer au système de «Rétribution à prix coûtant du courant injecté» (RPC). Comme le Conseil des Etats avant lui, le Conseil national a refusé deux initiatives cantonales de Berne et de Fribourg qui demandaient davantage de moyens financiers pour les énergies renouvelables. En revanche, les procédures d'autorisation des installations de production de courant provenant des énergies renouvelables devraient être accélérées. Enfin, le Conseil national a approuvé une motion de la Chambre des cantons qui demande que les concessions liées aux réseaux électriques et à l'utilisation des forces hydrauliques ne fassent pas l'objet d'un appel d'offres obligatoire.

Encouragement du logement et carte d'identité sans puce électronique

Le crédit-cadre de 1,4 milliard de francs pour l'encouragement du logement a été approuvé sans opposition par le Conseil des Etats. Première chambre à se prononcer sur la question, le Conseil national a approuvé une modification de la loi sur les documents d'identité qui permettra que des cartes d'identité soient, à l'avenir, disponibles avec les indications biométriques mais sans puce électronique. L'Union des villes suisses s'était engagée en faveur de ces deux objets.

Procédures de consultation

Les villes saluent l'article sur les familles

L'Union des villes suisses est favorable à l'article constitutionnel sur la politique en faveur de la famille proposé par une initiative parlementaire. Il créera une base permettant une politique cohérente dans toute la Suisse. Un article constitutionnel facilitera aussi les efforts pour rendre compatibles vie de famille et vie professionnelle. Or ce point est essentiel pour lutter contre la pauvreté. Outre la création de places de prise en charge des enfants, il faut aussi introduire des mesures telles que temps de travail flexible ou congés parentaux. L'article constitutionnel augmente le pouvoir de décision de la Confédération, ce qui est à

saluer. Ainsi, les villes ne seront plus seules à devoir investir dans des structures d'accueil de la petite enfance et de l'enfance. La Confédération aura aussi sa pierre à apporter à l'édifice.

Les règles plus sévères pour les grandes banques sont saluées

L'Union des villes suisses salue l'intention du Conseil fédéral de réduire les risques de débâcle pour les grands acteurs du système financier que sont les banques, avec les nouvelles règles «too big to fail». Ces règles permettent de réduire les risques économiques systémiques représentés par les banques, ce qui accroît la stabilité du secteur

financier. Les villes saluent ces efforts pour mettre en place des conditions cadres axées sur le long terme. Elles espèrent que la mise en œuvre sera rapide.

Orthographe des noms géographiques

En collaboration avec son groupe de travail e-geo.ch, l'Union des villes suisses approuve les nouvelles règles d'orthographe des noms géographiques de la mensuration nationale. Ces règles ont fait leurs preuves et elles permettent aux villes et aux communes de tenir compte de certaines particularités tout en rendant compatibles les noms géographiques avec des noms de rues, par exemple.

Nouveau membre: Veyrier

L'Union des villes suisses est heureuse d'accueillir la commune genevoise de Veyrier parmi ses membres. Située au sud de la ville de Genève, à la frontière française, Veyrier compte depuis l'année dernière plus de 10'000 habitants: le nombre exact était de 10'019 au 31.12.2010. La commune est l'une des plus attractives de la région en termes d'habitat. Bienvenue à Veyrier au sein de l'Union des villes suisses!



Suisse Public – 20e édition!

La foire «Suisse Public», exposition suisse pour les entreprises et administrations publiques, présente tous les deux ans les derniers développements dans le secteur municipal. La prochaine édition, la 20e du nom, aura lieu du 21 au 24 juin prochain. Plus de 550 exposants se sont inscrits et plus de 21'000 visiteuses et visiteurs sont attendus dans les halles de la BEA.

Les deux associations communales, celle des villes et celle des communes, assurent le patronat de cette exposition. Elles tiendront un tout nouveau stand avec l'organisation spécialisée Infrastructures communales. Rendez-nous visite!

 **SUISSE PUBLIC**
Berne, 21–24.6.2011



La Conférence des villes pour la mobilité s'est affiliée à l'Union des villes suisses

La Conférence des villes pour la mobilité est désormais une section de l'Union des villes suisses. Le Comité de l'UVS a accepté une demande dans ce sens lors de sa dernière séance. La nouvelle organisation a été créée en novembre 2010 par 17 villes de toutes les régions linguistiques du pays, sur la base de la «Charte pour une mobilité urbaine durable», déjà ratifiée par 52 membres de l'Union des villes suisses.

La Conférence des villes pour la mobilité vise à mettre en œuvre une mobilité urbaine durable dans le respect de la Charte et à promouvoir les échanges d'expériences entre les villes, pour définir ce qui pourrait être la «meilleure pratique». Le thème des transports revêt une importance capitale pour l'Union des villes suisses, qui pourrait également assurer le secrétariat de la nouvelle Conférence.

Colloque sur les chances et les risques de l'ouverture du marché électrique

L'ouverture du marché électrique place les fournisseurs d'électricité des communes et leurs propriétaires, les communes et les villes, devant de nouveaux défis. Vont-ils pouvoir conserver leurs clients? Comment vont-ils acquérir suffisamment de courant à des prix correspondant au marché? Quels risques de régulation vont-ils subir? Comment les fournisseurs communaux mettront-ils en œuvre les nouvelles règles de politique énergétique de leur ville ou de leur commune (par exemple en ce qui concerne

les plans directeurs énergétiques)? L'évolution est cependant aussi synonyme de chances pour les fournisseurs communaux, qui pourront mieux faire valoir leurs atouts et mieux se positionner sur le marché électrique.

Défis, risques et chances de l'ouverture du marché électrique seront débattus lors du 4e colloque pour les villes et les communes organisé le 16 juin prochain à Berne par l'Union des villes suisses et l'Association des entreprises électriques suisses (AES).

Brèves

Eco-quartiers: mode ou nécessité?

De nombreuses communes et de nombreux cantons s'engagent pour mettre en place des instruments de développement durable. Les quartiers, microcosmes aux multiples facettes, se prêtent bien à cela; les communes peuvent y promouvoir les constructions écologiques, les mélanges de population sociaux et inter-générationnels, elles peuvent y encourager le trafic lent ou les commerces locaux. L'Office fédéral du développement territorial (ARE) organise, le 18 mai à Berne, un colloque sur les chances et les risques du développement écologique des quartiers. L'Union des villes suisses en assure le patronat. Informations: www.aren.admin.ch

Nouvelle offre sur le site internet de l'UVS

La page internet de l'Union des villes suisses élargit son offre. Sous le titre «Services» figurent de nouvelles informations, recommandations et feuilles récapitulatives sur une vaste palette de thèmes, des recommandations KBOB aux cartes journalières de transports publics des communes, de la téléphonie mobile aux bulletins de vote à scanner. Informations: www.staedteverband.ch

Congrès national sur le service hivernal

Si vous êtes chargé ou chargée du service hivernal de votre ville, de votre commune ou de votre canton et que vous devez garantir des routes sûres par n'importe quel temps, vous serez certainement intéressé par le premier congrès national dans ce domaine. Les questions de responsabilité civile seront abordées, de même que les dernières découvertes en matière de déblaiement des chaussées, entre autres. Le congrès est organisé par l'organisation spécialisée Infrastructures communales, le 12 mai à Berne. Informations: www.kommunale-infrastruktur.ch

Planifier et construire sur les sites des gares

Les sites des gares forment de précieuses zones de développement. La réalisation de projets est toutefois complexe et pose de nombreuses questions de coordination. Un colloque, le 28 juin à Olten, proposera des pistes de solutions élaborées par les CFF, l'UVS et par l'Association suisse pour l'aménagement national. Informations: www.vlp-aspan.ch

Agenda

Union des villes suisses UVS

- 16 juin 2011** **Chances et risques sur la voie de la deuxième phase de l'ouverture du marché de l'électricité** à Berne
Renseignements: Rosa Soland, téléphone 062 825 25 44, rosa.soland@strom.ch
- 21 - 24 juin 2011** **Suisse Public - Exposition professionnelle suisse pour les collectivités publiques** à Berne
Renseignements: www.suissepublic.ch (Partenariat: Union des villes suisses)
- 25 / 26 août 2011** **Journée des villes 2011** à Neuchâtel-Peseux
Renseignements: Christina Grab, téléphone 031 356 32 32, info@uniondesvilles.ch

Infrastructures communales

- 12 mai 2011** **1^{er} Congrès national sur le service hivernal** à Berne
Renseignements: Stephanie Glutz, téléphone 031 356 32 32, info@infrastructures-communales.ch

Conférence Suisse des Secrétaires Municipaux CSSM

- 17 juin 2011** **Assemblée générale** à Sursee
Renseignements: Urs Müller, téléphone 044 832 62 40, urs.mueller@wallisellen.zh.ch

Conférence des Directrices et Directeurs de police des villes suisses CDPVS

- 12 / 13 mai 2011** **Assemblée générale** à Lausanne
Renseignements: Andrea Bucher, téléphone 044 411 70 26, andrea.bucher@zuerich.ch

Initiative des villes en matière de formation: Ecole obligatoire

- 9 septembre 2011** **Assemblée d'automne** à Lucerne
Renseignements: Urs Purtschert, téléphone 041 208 82 36, info@staedteinitiative-bildung.ch

Initiative des villes: Politique sociale

- 19 mai 2011** **Assemblée de printemps** à Berne
Renseignements: Ursi Schweizer, téléphone 044 412 67 96, ursi.schweizer@zuerich.ch

Conférence des villes en matière culturelle

- 5 / 6 mai 2011** **Conférence des délégués** à Thoun
Renseignements: Jürg Kobel, téléphone 033 225 84 35, juerg.kobel@thun.ch

Divers

- 18 Mai 2011** **Forum du développement durable «Quartiers durables - Mode ou nécessité?»** à Berne
Renseignements: Anne DuPasquier, téléphone 031 325 06 25, anne.dupasquier@are.admin.ch (patronage Union des Villes)

Impressum

Editeur: Union des villes suisses (UVS), Florastrasse 13, 3000 Berne 6
Rédaction: Renate Amstutz, Ariane Gigon (et traduction), Christina Grab, Sybille Oetliker, Martin Tschirren, Roman Widmer, Sara Zopfi
Photos: Rolf Siegenthaler, Boris Bürgisser (page 2), Services du Parlement (page 4)
Téléphone: 031 356 32 32, Fax: 031 356 32 33, www.uniondesvilles.ch
Abonnement à focus: info@uniondesvilles.ch